



Grille de calcul concernant le calibrage des locaux pouvant être mis à la disposition des fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 14 novembre 2002

Bonjour,

Actuellement je participe à un groupe de travail dans le cadre de l'application de la loi Evin au sein d'une entreprise.

J'aurai souhaité savoir si vous aviez une grille de calcul concernant le calibrage des locaux pouvant être mis à la disposition des fumeurs. A vous remerciant de prendre connaissance de cette demande.

Cordialement CG

Réponse :

Utilisez la grille d'évaluation jointe par courriel et donnez-la nous à analyser, en attendant que cette analyse soit faite automatiquement.

N'hésitez pas à nous questionner si vous n'arrivez pas à vous imprégner de la logique de ce questionnaire.